



WIŚNIEWSKI

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

Déclaration numéro : 1005/CPR/2021

1. Code d'identification unique du produit type: **UNIPRO SNP – Porte à commande manuelle.**
2. Usage(s) prévu(s) : **Porte sectionnelle à commande manuelle . La porte est conçue pour être utilisée en tant que cloison verticale dans les bâtiments d'utilité et les garages. L'utilisation conforme à l'usage prévu consiste à donner accès libre aux personnes, marchandises et véhicules avec des accompagnants ou des conducteurs.**
3. Fabricant : **WIŚNIEWSKI Sp. z o.o. S.K.A.
PL 33-311 Wielogłowy 153**
4. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **3**
5. Norme harmonisée: **EN 13241 :2003+A2 :2016**

Organisme(s) notifié(s): **Instytut Techniki Budowlanej – 1488**

7. Performance(s) déclarée(s) :	Propriété	Résultats
	Étanchéité à l'eau	classe 2 classe 0*
	Dégagement de substances dangereuses	NPD
	Résistance à la charge due au vent	classe 3
	Résistance thermique	$\leq 1,3 [W/m^2K]**$
	Perméabilité à l'air	classe 4 classe 0*
	Ouverture en toute sécurité (pour les portes à déplacement vertical)	conforme
	Définition de la géométrie des composants du verre	conforme
	Résistance mécanique et stabilité	conforme
	Efforts de fonctionnement (pour les portes motorisées)	NPD
	Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air par rapport à la dégradation	20 000 cycles

* – pour les portes avec grilles de ventilation ou panneaux ventilés.

** – valeur du paramètre pour la porte, selon le numéro de série, indiquée sur la plaque signalétique.

7. Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

WIŚNIEWSKI Sp. z o.o. S.K.A.

mgr inż. Dariusz Ziński
Dyrektor Biura Konstrukcyjnego

.....
(nom, prénom et signature de la personne autorisée)



Wielogłowy, le 25/02/2021